CROZET

# CONTACT

Le journal de Crozet - Mars 2022 - N°67

# Solidarité

# TABLE DES MATIÈRES


Page 2 Édito du maire
Les échos du conseil

Page 3 Bilan 2021

Page 4 Budget

Page 5 Vente du Crozati

Page 6 -7 Container semi enterrés
La ressourcerie

Page 8 Élections
Participation citoyenne

Page 9 Ski club coupe de France
Bibliothèque

Page 10 Travaux en cours

Page 11 Travaux suite

Page 12 Dossier chenilles processionnaires

Page 13 Respect des agriculteurs

Page 14-15 PLUIH et changement du zonage

Page 16 CCAS

Page 17 Repas des Aînés
Dossier Autisme

Page 18 Centre de loisirs ALFA3A
Soutien scolaire
Conseil des jeunes

Page 19 Ça se passe à Crozet
Teodora Katerina
Johanna Golliet

Page 20 Infos diverses
Événements
Jeux concours sur la «Bestiole de Crozet»


**MERCI pour vos dons**

**Que ce soit en soutien à l'Ukraine ou pour les Restos du Cœur, vous êtes présents.**

# ÉDITO

Pour ce premier journal de l'année 2022, je me permets de revenir sur ce début d'année où nous aurions dû nous retrouver pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2022. Cela n'a pas été le cas, aussi je vous invite à prendre connaissance, en page 2, du bilan que nous avons fait passer sur les réseaux sociaux. Vous y trouverez les actions menées en 2021, année particulière traversée par différents épisodes de crise sanitaire.

Nouvelle année, nouveaux projets. Très prochainement, nous allons procéder à l'extinction de l'éclairage public, comme réponse au sondage effectué l'an dernier. L'aménagement des deux salles au-dessus du centre de loisirs est en cours de réalisation et l'enfouissement des réseaux téléphoniques route de Gex avance.

Cette année sera également le début de l'installation de conteneurs semi-enterrés pour les déchets ménagers ; vaste programme qui vous sera prochainement présenté. L'extension du centre technique municipal devrait débuter dans les prochains mois et la réfection de voiries sera poursuivie dans l'agglomération mais aussi dans la zone artisanale de Vie Chatelme.

La nouvelle commission extra-municipale pour l'embellissement de la commune a débuté ses travaux, nous attendons ses conclusions avec impatience.

Je ne peux terminer cet édito sans évoquer les prochaines élections présidentielles et législatives pour lesquelles j'invite chacun d'entre vous à voter car nous disposons dans notre pays de ce droit de nous exprimer. Utilisons-le !

Je remercie chaleureusement chacun d'entre vous ayant participé aux collectes organisées pour les Restaurants du Cœur et pour aider les ukrainiens contraints de fuir leur pays ; nous vivons des temps troubles que la solidarité nous aide à supporter.

Prenez soin de vous.
Bien amicalement,

Votre Maire,
**Martine Jouannet**

*For this first edition, I'll go back to the start of the year, when we should have met for me to give you my best wishes for 2022. However, as this wasn't the case, I'd like to draw your attention to page two of the report, which was also published on our social media sites, which lists the initiatives undertaken in 2021; a year marked by the evolving health crisis.*

*New year, new projects. Very soon, we are going to turn off the public lighting, in response to the survey carried out last year. The refit of the two rooms above the leisure centre is in progress and the work to put the telephone cables underground along the route de Gex is ongoing.*

*This year will also be the start of the installation of semi-underground containers for household waste; a huge undertaking that will soon be presented to you. The extension of the municipal technical centre should begin in the coming months and the repair of the roads will be continued not only in the village but also in the industrial zone of Vi Chatelme.*

*The newly formed extra-municipal committee for the beautification of the commune has begun its work; we are eagerly awaiting its conclusions.*

*I cannot end this editorial without mentioning the next presidential and legislative elections for which I encourage each of you to vote because we have the right to express ourselves in our country. Let's use it!*

*I warmly thank everyone who participated in the collections organized for the Restaurants du Cœur and to help the Ukrainians forced to flee their country; we live in troubled times and solidarity makes it easier to bear.*

*Take care of yourself.*

*Sincerely,*

## Les actions de votre commune en 2021

## Et en 2022

# LES ÉCHOS DU CONSEIL

### 7 DÉCEMBRE 2021

• **Approuve** le devis du Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain réactualisé pour l'alimentation électrique des 34 nouveaux logements chemin du Quart, le reste à charge de la commune 37 857 € étant remboursé par le promoteur dans le cadre du Plan Urbain Partenarial (PUP).

• **Passe** une nouvelle convention avec Pays de Gex agglo pour un accompagnement juridique dans l'affaire M. Pacalet/commune de Crozet.

• **Approuve** les tarifs de secours sur piste tels qu'ils ont été votés par le Syndicat Mixte du Jura Gessien. Mêmes montants que l'an dernier.

• **Autorise** M. Daviau, gérant de La Galette d'Autrefois, à exercer son activité de vente de crêpes sur le parking de la télécabine durant la saison hivernale, moyennant une indemnité de 200 €.

• **Attribue** au personnel communal un chèque cadeau de fin d'année.

• Suite à une renégociation d'emprunt, le taux ayant baissé, **modifie** la délibération accordant à la SEMCODA une garantie financière pour l'acquisition de 14 logements au Marais Nord

• **Dissout** le budget annexe Bois et l'intègre dans le budget général de la commune.

### 1er FÉVRIER 2022

• **Prend acte** de la démission de M. Nouvelle de son poste d'adjoint ; modifie le nombre d'adjoints qui passe de 5 à 4.

• **Approuve** le devis du SIEA pour l'extinction de l'éclairage public d'un montant de 17 500€ reste à charge de la commune.

• **Approuve** le devis du SIEA pour l'extension du réseau de télécommunications sur le secteur Lespeneux d'un montant de 195 120 € reste à charge de la commune.

• **Accorde** une subvention exceptionnelle de 3 500 € pour l'organisation de la coupe de France de télémark.

• **Modifie** le tableau des emplois : création d'un second poste d'adjoint du patrimoine de 10 heures hebdomadaires à la bibliothèque ; création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe par avancement, suppression de trois postes n'ayant plus de raison d'être.

• **Fixe** l'organisation du travail des agents de la commune en termes de : temps de travail annuel de 1607 heures, cycles de travail, congés, récupérations, heures supplémentaires et complémentaires.

• **Autorise** Madame la maire à engager des dépenses d'investissement à hauteur de 25% des crédits de 2021 dans l'attente du vote du budget 2022.

• **Prend** acte des informations données lors du débat d'orientations budgétaires pour le BP 2022 de la commune.

### 1er MARS 2022

• **Attribue** à l'association Protection Civile une subvention de 3000 € afin de contribuer au soutien du peuple ukrainien dans la guerre qui l'oppose à la Russie.

• **Approuve** le programme de travaux présenté par l'ONF pour l'entretien de la forêt communale d'un montant total de 17 276 €.

• **Décide** d'accorder à Monsieur Hospital, nouveau gérant du Crozati, un étalement des loyers à percevoir par la commune sur une période de 18 mois.

# LE BUDGET

**Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées, les recettes et dépenses de la collectivité pour une année. Le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal**

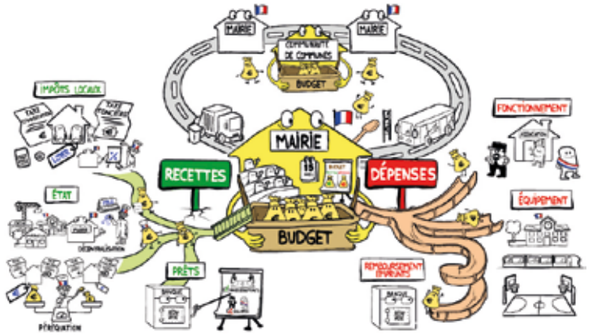


Le DOB, Débat d'Orientation Budgétaire, s'est tenu lors du conseil municipal du 1er février. Le budget primitif sera voté lors du conseil du 5 avril et transmis à la Préfecture qui le contrôlera. Lors du même conseil seront approuvés les comptes administratifs définitifs de l'année 2021.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune et qui pour la plupart reviennent chaque année.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine comme les dépenses concernant le remboursement des capitaux empruntés, les acquisitions immobilières ou les nouveaux travaux.

En 2022, le budget bois a été intégré au budget principal.

**Désormais Crozet a 2 budgets :** un **budget principal** et un **budget «VTT»** pour la gestion du Relais Crozati dont les murs appartiennent à la commune. Ce budget sera également intégré dans le budget principal prochainement.

**PLUS DE DÉTAILS SUR LES COMPTES DE LA COMMUNE DES DERNIÈRES ANNÉES SONT ACCESSIBLES SUR LE SITE INTERNET WWW.IMPOTS.GOUV.FR/COLLECTIVITÉS**

**dans le menu "Consulter les comptes de ma collectivité». Les comptes 2021 y seront ajoutés une fois approuvés.**

## Quelques chiffres clés du budget prévisionnel 2022

### Recettes de fonctionnement

- 776 000 € de taxes foncières et 64 000 € de taxe d'habitation qui constituent les principales ressources de la Commune.
- 678 000 € de Contribution Financière Genevoise reversés au titre des frontaliers habitants la commune, d'où l'importance pour ceux-ci de bien se déclarer sur le site **www.madeclarationfrontalier.fr** ! Ce montant est destiné à financer les infrastructures de la commune et doit ensuite être réaffecté en grande partie au budget d'investissement
- 78 000 € de revenus locatifs issus des bâtiments, locaux et terrains.

### Dépenses de fonctionnement

- 90 000 € versés au prestataire qui gère les Scoubidous en complément des participations des familles et de la CAF pour l'accueil périscolaire, du mercredi et des vacances,
- 611 000 € de charges de personnel.
- 235 000 € de travaux sur le réseau électrique (enfouissement, éclairage….).
- 40 000 € de subventions aux associations et participation aux voyages scolaires.

### Recettes d'investissement (hors report des années antérieures)

- 743 000 € d'excédent de fonctionnement.
- 200 000 € de FCTVA, la Commune récupère une partie de la TVA qu'elle paye sur ses travaux.
- 40 000 € de taxe d'aménagement qui est une taxe due sur la construction de tout nouveau logement sur la commune.

### Principaux projets 2022

- 450 000 € serviront à la construction du nouvel hangar des services techniques .
- 250 000 € pour l'entretien de la voirie.
- 180 000 € de travaux sur le réseau électrique et télécom.
- 30 000 € pour la pose d'un revêtement hydroway sous le chapiteau.
- 30 000 € pour le nouveau véhicule léger d'intervention des pompiers.
- 30 000 € pour l'installation de containers poubelles semi-enterrés. qui vont à terme remplacer la collecte des ordures ménagères.





### Principaux projets 2022 (suite)

- La mairie prévoit également des acquisitions foncières dans les zones dites d'utilité publique pour anticiper l'augmentation de la population et les besoins additionnels en infrastructures qu'elle va engendrer, que ce soit à moyen ou long terme.

## Etat de la dette

La dette de la commune s'élève à 1 386 869 € au 31 décembre 2021 contre 1 529 456 un an plus tôt soit environ 620 € par habitant ce qui est raisonnable comparé au budget de la commune. Nous n'avons pas contracté de nouvel emprunt sur l'exercice 2021.

# Changement de gestionnaire AU CROZATI

**Depuis mi-décembre, Mickaël Hospital déjà propriétaire de deux restaurants dans le Pays de Gex : La Suite à Divonne-les-Bains et La Villa à Saint-Genis-Pouilly, a repris le bail commercial du Crozati.**

Depuis plusieurs mois, cet établissement, propriété de la commune de Crozet, est fermé, le précédent gestionnaire ayant fait faillite.

En accord avec la municipalité, des travaux de rénovation seront réalisés par M. Hospital, tant dans la partie restauration que dans la partie hébergement. Son objectif est de conquérir une nouvelle clientèle de gessiens, bien sûr, mais aussi de touristes et d'entreprises, et de redonner au Crozati l'image d'un établissement accueillant et attentif au bien-être de ses clients.

**Nous lui souhaitons pleine réussite dans cette entreprise et lui donnons rendez-vous pour l'inauguration dans quelques mois.**

# DÉPLOIEMENT DES CONTENEURS DE PROXIMITÉ pour la collecte des ordures ménagères

**En 2022, débutera l'implantation de conteneurs de proximité pour la collecte des ordures ménagères sur notre commune. Ils remplaceront les bacs individuels collectés en porte à porte. Certains de ces équipements liés à des programmes immobiliers sont déjà en place route du Col, chemin des Noyers ou route de la Montagne. Les habitations proches de ces équipements y seront bientôt raccordées. On vous explique comment cela fonctionne, mais en préambule un petit rappel de l'évolution de notre système de collecte :**

**En 2002, la compétence «collecte et traitement des ordures ménagères» a été confiée à la communauté de communes du Pays de Gex, communauté devenue agglomération.**

Dans ce cadre, en 2014 a été mise en place la redevance incitative visant à réduire le tonnage des ordures collectées en ordures ménagères. Dans cet objectif, diverses actions ou programmes ont été réalisés ou sont en cours, notamment :

- La construction de déchèteries à Peron, Saint-Genis-Pouilly, Versonnex et Ornex. Deux autres sites sont à l'étude ainsi que l'extension de celle de Peron
- La réalisation de la ressourcerie pour la revalorisation et la réutilisation d'objets ou de mobiliers
- La mise à disposition des particuliers de composteurs ou de lombricomposteurs pour les bio déchets
- La réalisation d'un nouveau plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés dont le public a pu prendre connaissance sur le site de l'agglo durant le mois de mars
- La mise en place de conteneurs de tri sélectif, 4 sites sur la commune de Crozet
- La mise en place de conteneurs de proximité enterrés ou semi-enterrés pour les ordures ménagères.

**Depuis 2014, 349 conteneurs semi-enterrés et 158 conteneurs enterrés d'ordures ménagères ont été installés sur le territoire du Pays de Gex. Ces équipements de marque SULO (anciennement Plastic Omnium) sont équipés d'un contrôle d'accès alimenté par batterie pour suivre la consommation des usagers dans le cadre de la redevance incitative.**

**L'objectif à terme est la mise en place d'environ 800 conteneurs pour couvrir le Pays de Gex.**

## Les équipements

Afin de pouvoir évacuer vos déchets d'ordures ménagères, vous disposerez d'un badge ou d'une carte distribuée par la collectivité. Ces badges/cartes servent également à accéder aux déchèteries. Une fois que le tambour du conteneur est déverrouillé, vous pouvez y jeter un sac d'environ 35 à 50l. Les conteneurs de tri qui sont en libre accès sont équipés d'opercules avec une taille différente pour les 3 flux.
Les équipements d'ordures ménagères et de tri sélectif se composent d'une cuve béton fixe et d'une cuve en acier galvanisé qui est levée par un camion grue de collecte lors du vidage. Ceci nécessite bien entendu un espace suffisamment grand pour permettre de dépôt et la collecte en toute sécurité.

## La Collecte

Le vidage des conteneurs d'ordures ménagères est réalisé par la société SUEZ dans le cadre d'un marché passé avec Pays de Gex agglo. La collecte des conteneurs de tri est effectuée par le prestataire du Sidefage, la société MINERIS.

Les conteneurs d'ordures ménagères étant équipés d'un contrôleur d'accès, ceux-ci enregistrent les ouvertures sur la journée puis communiquent les données 1 fois par jour sur un logiciel de gestion. Ainsi, le prestataire de collecte a accès aux taux de remplissage théorique de ces équipements et peut déclencher une collecte en urgence à partir de 80% de taux de remplissage.

Dans le cadre du marché de collecte, le vidage de ces conteneurs est fixé à 1 fois toutes les deux semaines et 1 fois par semaine lors des périodes estivales.

## Prestation de maintenance / lavage

Pays de Gex agglo a passé un marché de maintenance et de lavage avec la société SULO pour les conteneurs d'ordures ménagères et de tri sélectif.

- Maintenance curative : un technicien intervient sur demande du service Gestion et valorisation des déchets lorsqu'un dysfonctionnement est constaté. Le délai d'intervention (4h/24h/72h) est fixé en fonction du type d'anomalie. La maintenance de premier niveau est réalisée par un agent de Pays de Gex agglo.
- Maintenance préventive : un planning d'intervention est fixé sur l'année afin de procéder à un contrôle complet (capots/cuves/tambours/…) des conteneurs d'ordures ménagères et tri sélectif installés depuis plus d'un an.
- Nettoyage tambours/opercules : les tambours des conteneurs d'ordures ménagères sont nettoyés (extérieur/intérieur) 1 fois par mois et les opercules de tri sélectif 1 fois par trimestre.
- Lavages des conteneurs : deux campagnes de lavage sont programmées dans l'année (entrée et sortie d'été) pour les conteneurs d'ordures ménagères. Un camion spécial procède au nettoyage complet de la cuve inox dans un système de caisson et la cuve béton est nettoyée au karcher puis pompée.

En dehors de ces périodes de lavage et en cas de réclamation, des membranes anti-odeur peuvent être mises en place à l'intérieur des cuves.

La commune procède aujourd'hui à la définition des sites pour l'implantation de nouveaux conteneurs. Une première ébauche a été établie. Une réunion publique sera organisée prochainement afin de vous présenter ce projet dans sa globalité.

Article rédigé en collaboration avec le service **Gestion et Valorisation des Déchets de Pays de Gex Agglo**.

**Pour plus d'infos :**

**www.monservicedechets.com › Pays-de-Gex**

# LA RESSOURCERIE intercommunale

**Structure d'insertion par l'activité économique gérée par l'association ALFA3A, vous pouvez y déposer divers objets qui, après avoir été nettoyés, contrôlés et si besoin, réparés, seront revendus dans la Boutique Solidaire. Ainsi ils bénéficieront d'une seconde vie.**

**La ressourcerie a ouvert ses portes le 8 novembre dernier.**

**HORAIRES POUR LES DÉPÔTS :**

LUNDI 13H30 – 17H30
DU MARDI AU VENDREDI : 8H45 – 12H00 ET 13H30 – 17H30
SAMEDI : 8H30 – 17H30

**Possibilité de déposer à la déchèterie de Saint-Genis-Pouilly les lundis, mercredis, vendredis et samedis.**

**Pour les meubles volumineux possibilité de collecte à domicile sur rendez-vous.**

**HORAIRE DE LA BOUTIQUE SOLIDAIRE :**

MARDI 14H30 – 17H30
MERCREDI ET VENDREDI : 9H00 – 12H30 ET 14H00- 17H30
JEUDI 14H00 – 17 H 30
SAMEDI 9H00 – 17H30

**Adresse : 290 chemin du Perruet, ZAE de la Maladière ORNEX**
**Téléphone : 04 81 50 02 51**
**ressourceriepaysdegex@alfa3a.org**

# ÉLECTIONS mode d'emploi

**Quand :** les **10 et 24 avril 2022** pour les présidentielles et les **12 et 19 juin 2022** pour les législatives

**Où :** à la salle des fêtes de Crozet de **8h à 19 h pour les présidentielles**. Les horaires pour les législatives ne sont pas encore parus. Depuis cette année, compte-tenu de l'augmentation du nombre d'électeurs, deux bureaux de vote ont été mis en place. Les deux bureaux seront installés dans la salle des fêtes dans la même configuration que pour les élections départementales et régionales.

## Documents à présenter

Pièce justifiant de votre identité (obligatoire) et carte d'électeur (non obligatoire). Vous recevrez par envoi postal début avril une nouvelle carte d'électeur sur laquelle sera indiqué votre numéro de bureau. Si vous ne la recevez pas il est possible que l'adresse indiquée sur la liste électorale ne soit pas la bonne notamment si vous avez déménagé. Les cartes électorales non distribuées et retournées par la Poste seront à disposition au bureau de vote.

## Procurations

**Si vous devez vous absenter de votre domicile vous pouvez faire une procuration. Il n'est plus obligatoire que votre mandataire soit inscrit dans la même commune que vous. En revanche il doit obligatoirement venir voter pour vous dans votre commune.**

**Etape 1 :** Récupérez auprès de votre mandataire, soit son numéro d'électeur et sa date de naissance, soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote

**Etape 2 :** Rendez vous dans une gendarmerie, un commissariat ou un consulat pour remplir le formulaire ou effectuez votre demande de procuration en ligne en toute simplicité sur le site **www.maprocuration.gouv.fr**

**Etape 3 :** Déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration

**Etape 4 :** Vous êtes informé par courriel dès que votre procuration est acceptée

Vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales sur le site : **www.service-public.fr**

**Si vous êtes intéressé par participer au dépouillement, merci de vous signaler lors de votre passage aux urnes**

# PARTICIPATION citoyenne

**En 2016 la commune de Crozet a signé avec les services de la gendarmerie une convention pour adhérer au principe de participation citoyenne.**

De nouveaux habitants résident dans notre commune et peuvent être intéressés pour s'inscrire dans ce dispositif. Dans l'attente d'une réunion publique sur le sujet en collaboration avec la gendarmerie de notre secteur, Thoiry en l'occurrence, nous vous invitons à prendre connaissance des infos présentées ci-contre.

### QU'EST-CE QUE LA PARTICIPATION CITOYENNE ?

Crée en 2006, la participation citoyenne est un dispositif officiel simple, efficace et gratuit qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier ou d'une commune.

Des référents citoyens sont choisis par le maire, sur volontariat, pour faire le relais entre les habitants du quartier et la brigade de gendarmerie locale.

En renforçant le contact et les échanges d'informations entre les forces de l'ordre, les élus et la population, la participation citoyenne s'inscrit pleinement dans la police de sécurité du quotidien.

La participation citoyenne permet également de développer une culture de prévention de la délinquance auprès des citoyens et suscite leur adhésion.

Cette démarche partenariale ne cesse de se développer. Plus de 5700 communes l'ont déjà adopté et mis en œuvre.

### LES ACTEURS DU DISPOSITIF

**LE MAIRE**

Pivot du dispositif, le maire :

- Organise une réunion publique avec le responsable local de la gendarmerie pour présenter l'intérêt de la démarche, expliciter son contenu et détecter les personnes volontaires pour devenir « citoyen référent ».
- Signe un protocole avec le préfet et le commandant de groupement de gendarmerie territorialement compétent. D'une durée de 3 ans, renouvelable par tacite reconduction, il détermine les modalités pratiques de mise en œuvre, d'évaluation et de contrôle du dispositif.
- anime le dispositif (mise en place une signalétique spécifique « participation citoyenne », présentation publique annuelle du bilan, etc.)

Il peut y associer le service de police municipale et/ou le garde champêtre de sa commune.

### LES CITOYENS RÉFÉRENTS

Ils sont choisis par le maire sur la base du volontariat, de la disponibilité et du bénévolat.

Ils alertent la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.

Ils relaient les conseils et messages de prévention de la gendarmerie auprès des autres habitants du quartier.

La participation à ce dispositif ne leur confère pas de prérogatives de puissance publique. Les citoyens référents ne doivent donc en aucun cas procéder par eux-mêmes ou être intégrés à des dispositifs de surveillance du quartier ou de la commune.

### LA GENDARMERIE

Le responsable de la gendarmerie locale désigne un gendarme référent pour entretenir un contact régulier avec les citoyens référents : recueil des informations, dispense de conseils et diffusion des messages de prévention aux fins d'information de la population.

Une réunion publique annuelle est organisée par le maire et le responsable local de la gendarmerie pour présenter le bilan du dispositif.







# SKI CLUB de Crozet

**Le Ski-club de Crozet, section du SCJG propose à ses membres du Ski Alpin et du Télémark. Les jeunes skieurs participent à des entraînements les mercredis et samedis ainsi qu'à des stages à Noël et en Février. Ils font des courses sur les Monts Jura et sur les autres massifs français et étrangers.**

N'ayant pu organiser notre épreuve de Coupe de France de Télémark à Lélex, nous avons eu la chance de pouvoir la faire aux Rousses sur le site du Balancier le samedi 5 février 2022 en présence de l'Equipe de France de Télémark.

Cette épreuve était une Classique Sprint (discipline candidate en vue d'une reconnaissance Olympique) et la deuxième épreuve qui se déroule en deux manches d'environ 1 minute chacune. Elle est constituée d'un slalom géant avec un saut en cours de tracé, puis le coureur passe dans un loom (virage relevé à 360°), pour enfin finir le parcours en technique nordique. Le loom fait la transition entre le géant et le sprint en ski de fond.

Le dimanche 20 mars nous avons organisé le Grand Prix de Crozet sur la piste des Rhodos à Lélex qui sera un Slalom Géant pour les catégories U16 à Masters.

Pour la sécurité des enfants et des encadreurs, le Ski-club s'est doté de chasubles offertes par nos sponsors que les enfants ont portées à chaque séance de ski. Un grand merci à nos sponsors.

Malgré la pandémie, la neige était là nous permettant de réaliser une bonne saison avec quelques résultats de nos compétiteurs en alpin et télémark, résultats qui sont dus bien sûr à la motivation de nos jeunes, à leur assiduité, mais aussi à l'encadrement de nos entraineurs, moniteurs ESF et moniteurs de club

# BIBLIOTHÈQUE

**NOUVEAUTÉS : venez emprunter nos dernières acquisitions en bandes dessinées pour tout public, y compris les mangas**

NOUVEAUTÉS BANDES DESSINÉES ADULTE

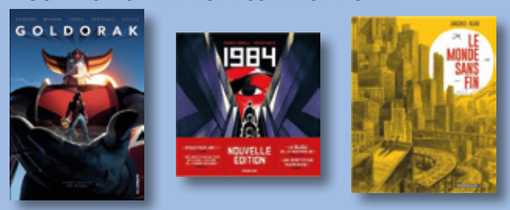


NOUVEAUTÉS BANDES DESSINÉES JEUNE

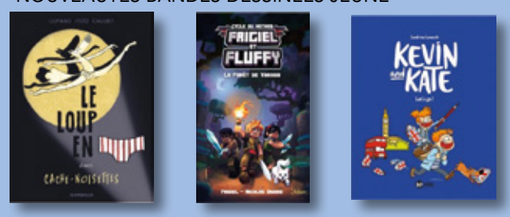


NOUVEAUTÉS MANGA

## ANIMATIONS :

- **Le 9 Avril à 10h :** Présentation et lecture des livres sélectionnés dans le cadre du Prix Graines de lecteurs catégorie 0-3 ans. Vous pourrez voter pour celui que vous avez préféré. Les places étant restreintes, il est préférable de vous inscrire auprès de la bibliothèque.
- **En coopération avec le pôle Autisme du Pays de Gex** et dans le cadre de la journée mondiale de l'autisme du 2 Avril 2022, la bibliothèque présentera une sélection d'ouvrages sur ce thème du 28 Mars au 8 Avril
- **Exposition :** Mission Océan. Principalement à destination des élèves qui partent en classe de mer, cette exposition sera visible à la bibliothèque du 2 au 8 mai. Venez nombreux !

**Bénévoles :** la bibliothèque accueille depuis ce début d'année, deux nouvelles bénévoles Marie-Pierre Lambert Hardouin et Marie-Laure Roberti. **Nous leur souhaitons la bienvenue.**

# LES TRAVAUX de l'hiver

## Sur la route du Marais

Afin de sécuriser le parcours des piétons et des cyclistes sur la route du Marais, les services techniques de la commune ont installé en Décembre 2021 deux barrières qui empêcheront le passage des automobiles. Cette portion de route leur était interdite mais trop de voitures l'empruntaient encore, mettant en danger les crozatis qui y circulaient.

## Farreu

A la sortie du nouveau lotissement «Les Cottages de Farreu», route de la Montagne à Villeneuve des travaux d'aménagement de la voirie ont été effectués. Il s'agit d'un rétrécissement de la chaussée, ne permettant le passage que d'une seule voiture à la fois. Ainsi les véhicules montants ou descendants seront contraints à un fort ralentissement qui limitera la vitesse excessive.

## Aire de jeux

Sur l'espace vert du quartier du Marais à Avouzon, l'aire de jeux pour enfants est terminée et sécurisée. Les services de la commune ont pu, il y a peu, installer le portillon manquant ainsi qu'un banc et une poubelle.

**Une inauguration aura lieu le samedi 1er Avril à 11h sur le site.**

## Skate park

Un passage a été établi entre le skate park et l'aire de jeux au centre du village. Les enfants n'auront donc plus à faire le tour ou (malheureusement) passer par-dessus le grillage pour aller d'un site à l'autre.

# TRAVAUX en cours

## Travaux d'enfouissement

Travaux d'enfouissement des lignes téléphoniques sur la D89 (Route de Gex) , depuis l'Ecrin Panoramique, jusqu'au hameau Lespeneux (Chemin chez Buffet). A terme, les lignes de téléphone et la fibre seront donc enterrées et les poteaux disgracieux disparaitront. La fin des travaux est prévue courant Avril.

## Travaux d'électrification

Travaux d'électrification des 34 logements chemin du Quart à Avouzon. La fin des travaux est prévue courant Avril.

## Aménagement

Aménagement de deux salles de classe dans le bâtiment abritant l'accueil des loisirs. La fin des travaux est prévue pour Avril 2022.

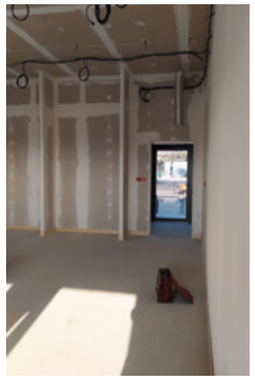

## Route d'Harée

Dans le bas de la Route d'Harée, sur les communes de Crozet et de Saint-Genis-Pouilly, : travaux de dévoiement du réseau d'assainissement et de la canalisation d'eau potable en vue du contournement du projet de centre commercial OPEN. La fin des travaux est prévue pour Mai 2022.

# EXTINCTION nocturne

**Vous avez été sollicités il y a quelques mois pour vous prononcer sur l'extinction nocturne dans notre commune. Vous avez majoritairement voté pour une extinction partielle entre 23h et 5h.**

Le conseil municipal de Février 2022 a approuvé à l'unanimité le devis présenté pour ces travaux par le SIEA (Syndicat Intercommunal d'Energie et de l'e-communication de l'Ain).

**Les travaux nécessaires devront commencer mi-avril 2022**

# LUTTE CONTRE la chenille processionnaire

**La chenille processionnaire du pin est un ravageur répandu sur une grande moitié sud de la France. Sa progression vers le nord est un des marqueurs du changement climatique. Sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, ce papillon est de plus en plus présent.**

La chenille processionnaire forme des «cocons» sur différentes espèces de pins. Cette chenille est la forme larvaire d'un papillon de nuit visible de juin à août, période durant laquelle il se reproduit et dépose les œufs sur les pins. Après éclosion, les chenilles se développent au cours de l'automne et de l'hiver sur les pins et se protègent grâce à la soie qu'elles produisent. A partir du mois de février/mars, les chenilles sortent de leur nid, descendent de l'arbre et suivent leur procession pour se nourrir, faire des réserves et s'enterrer pour former leur chrysalide. Et c'est en juin que réapparaissent les papillons.

## Problème de santé publique

Si la perte des aiguilles ou des feuilles ne provoque pour la majorité des arbres qu'une gêne momentanée, la présence de poils urticants dans les nids et lors des déplacements des chenilles est une gêne importante pour les usagers des forêts, bûcherons, promeneurs mais aussi chiens et bétail. Cette gêne, qui dure habituellement de février à mai peut constituer un véritable problème de santé publique.

Aujourd'hui, l'insecte étant largement présent, il n'est pas envisageable où que ce soit , de penser l'éradiquer. Les moyens sont donc à adapter à la situation : arbre isolé, jardin, parc, forêt, à la saison et à l'objectif (protection de la forêt ou santé humaine). La lutte ne fait pas l'objet de dispositifs réglementaires à l'échelle nationale ou régionales. **Toutefois, à Crozet, un arrêté municipal de lutte obligatoire a été pris. Chaque Crozati se doit donc de lutter contre les chenilles sur sa parcelle.** Une lutte commune au niveau de la communauté d'agglomération est envisagée… Affaire à suivre.
Les particuliers doivent agir sur les arbres infestés dans leur propriété. Pour cela, des méthodes naturelles existent et s'avèrent être très efficaces.

## Méthodes de lutte

- **Incinération des cocons :** lorsque vous voyez des cocons, coupez la branche et brûlez-la. Les cocons sont visibles à partir de septembre/ octobre. **Mais attention : ce moyen de lutte doit être mis en œuvre en prenant toutes les précautions nécessaires (lunettes, masques, pantalons et manches longues).**

- **Capture par piège mécanique** lors de la migration des chenilles (février à juin) Le principe est simple : à la sortie de l'hiver les chenilles quittent leur nid et forment une procession ; elles vont descendre de l'arbre et chercher à s'enfouir dans le sol pour se transformer en papillon. Les chenilles sont stoppées durant la descente de l'arbre et sont canalisées vers le sac collecteur où elles seront donc piégées.

*Piège à utiliser lors de la migration des chenilles (février à mai)*

- **Capture par piège à phéromones** qui empêche la reproduction du papillon et donc la génération suivante. L'installation de pièges à phéromones sexuelles de juin à septembre permettra de limiter considérablement la reproduction sexuée et de prévenir les futures attaques.

*Piège à phéromones à utiliser de juin à septembre*

**Vous pourrez trouver ces pièges en jardinerie.**

Enfin, il est encore possible de mener une lutte préventive : chaque année, entre mi-septembre et mi-novembre, un traitement annuel préventif de la formation des cocons pourra être mis en oeuvre, sur les végétaux susceptibles d'être colonisés. Le produit préconisé est le Bacillus Thuringiensis, un bacille qui, ingéré par les larves, est mortel. Il n'est pas néfaste pour les espèces végétales cibles ni pour les humains et la faune.

# «RESPECTONS nos agriculteurs !»

**Crozet est historiquement un grand village agricole et il est important que nos agriculteurs soient respectés dans leurs activités.**

- **Je ne piétine par les champs…** Ceux-ci peuvent être tout juste semés
- **Je ne vole pas** les fruits, légumes et autres produits agricoles
- **Je referme les clôtures** après mon passage afin d'éviter les animaux de divaguer. Je fais également attention aux clôtures et ne les abime pas.
- **Je ne jette pas de déchets** dans les champs. Ne jamais oublier que dans ces champs pousseront des produits qui se retrouveront dans nos assiettes
- **Je tiens mon chien en laisse** près des troupeaux et ramasse les déjections de mon chien même dans des prés. Dans les déjections se trouvent des germes (néosporose) qui infectent les animaux et provoquent des avortements chez les vaches.

# MODIFICATION DES RÈGLES d'urbanisme à Crozet

**Le PLUIH, règlement d'urbanisme commun à toute la communauté d'agglomération du Pays de Gex, est exécutoire depuis le 18 juillet 2020. Le PLUIH a pour vocation d'encadrer le développement du Pays de Gex qui subit une pression démographique et foncière importante, et notamment de limiter à 20 000 habitants supplémentaires sur notre territoire à l'échelle 2030.**

Pour aller en ce sens, nous avons demandé une modification du zonage de Crozet, celle-ci concernant le secteur UGM1. Les secteurs concernés ont été entourés en hachures roses et bleues sur le plan ci-dessous..

**Les évolutions apportées concernent la réduction de l'emprise de la zone UGm1 sur les secteurs pavillonnaires situés à la périphérie immédiate du centre-bourg et sur le secteur de Villeneuve, au profit des zones UGp1 et UGm2.**

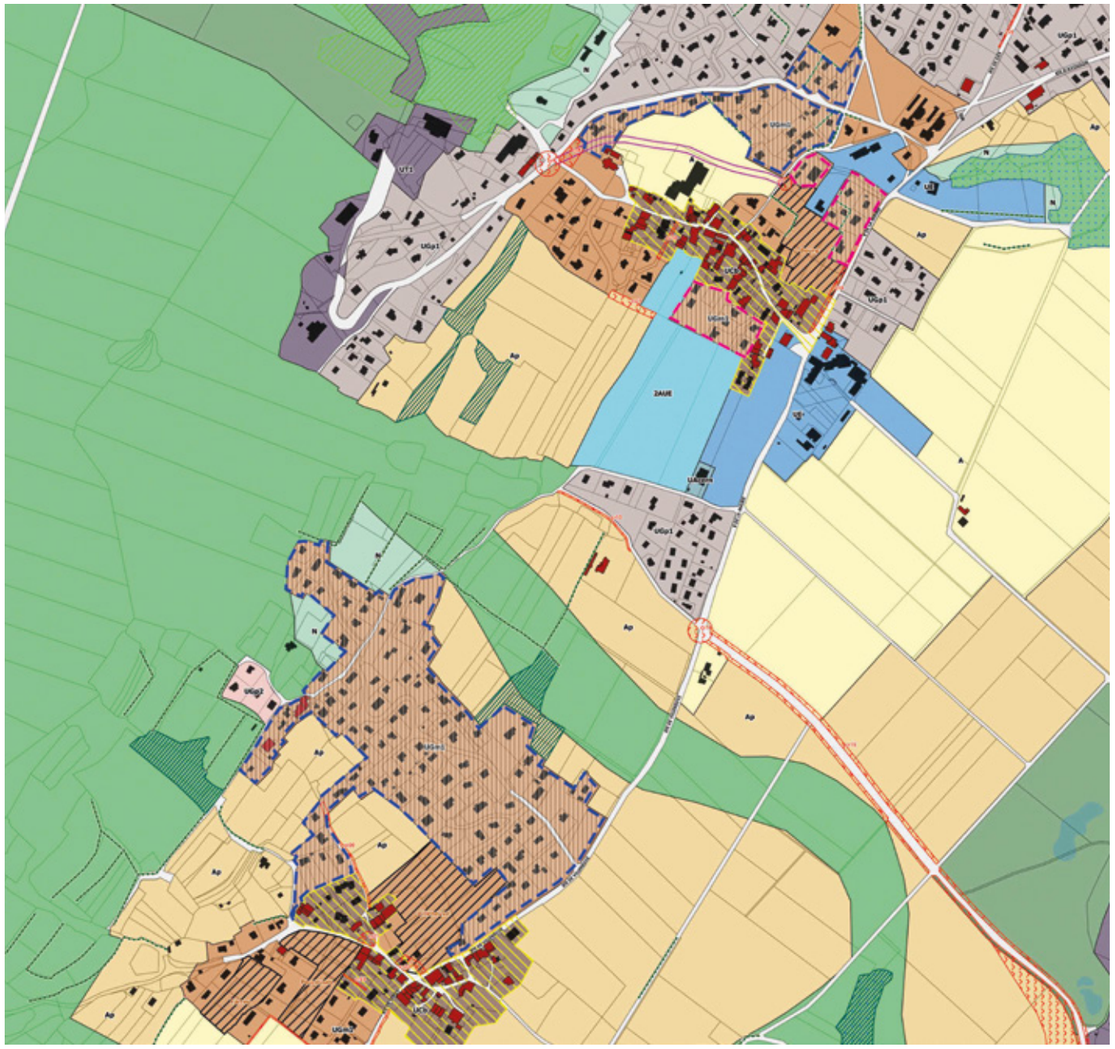





Sur le plan ci-dessous, vous retrouverez les zones concernées par un changement de zonage: les secteurs entourés de tirets bleus passent de UGm1 en UGp1. Les secteurs entourés de tirets roses passent de UGm1 en UGm2.

**Le secteur UGm1** comprend les secteurs à dominante résidentielle où la densification doit être maîtrisée. Ce secteur permet la réalisation de collectifs. L'emprise au sol maximale des constructions est de 25 % de la superficie de l'unité foncière. La hauteur à l'égout du toit maximale autorisée est de 9m et la hauteur totale maximale autorisée est de 11m.

**Le secteur UGp1** comprend les secteurs pavillonnaires qui doivent être préservés et où la densification doit être limitée.

**Le secteur UGm2**, La hauteur à l'égout du toit maximale autorisée est de 7m. La hauteur totale maximale autorisée est de 9m. L'emprise au sol maximale des constructions est de 25 % de la superficie de l'unité foncière.

**Vous aurez compris que l'objectif de cette modification du PLUIH pour notre commune est de limiter la croissance afin que les infrastructures et services publics puissent répondre aux demandes des Crozatis, mais également afin de préserver l'esprit village de Crozet.**

**Vous trouverez également tous les documents d'urbanisme sur www.crozet.fr.**

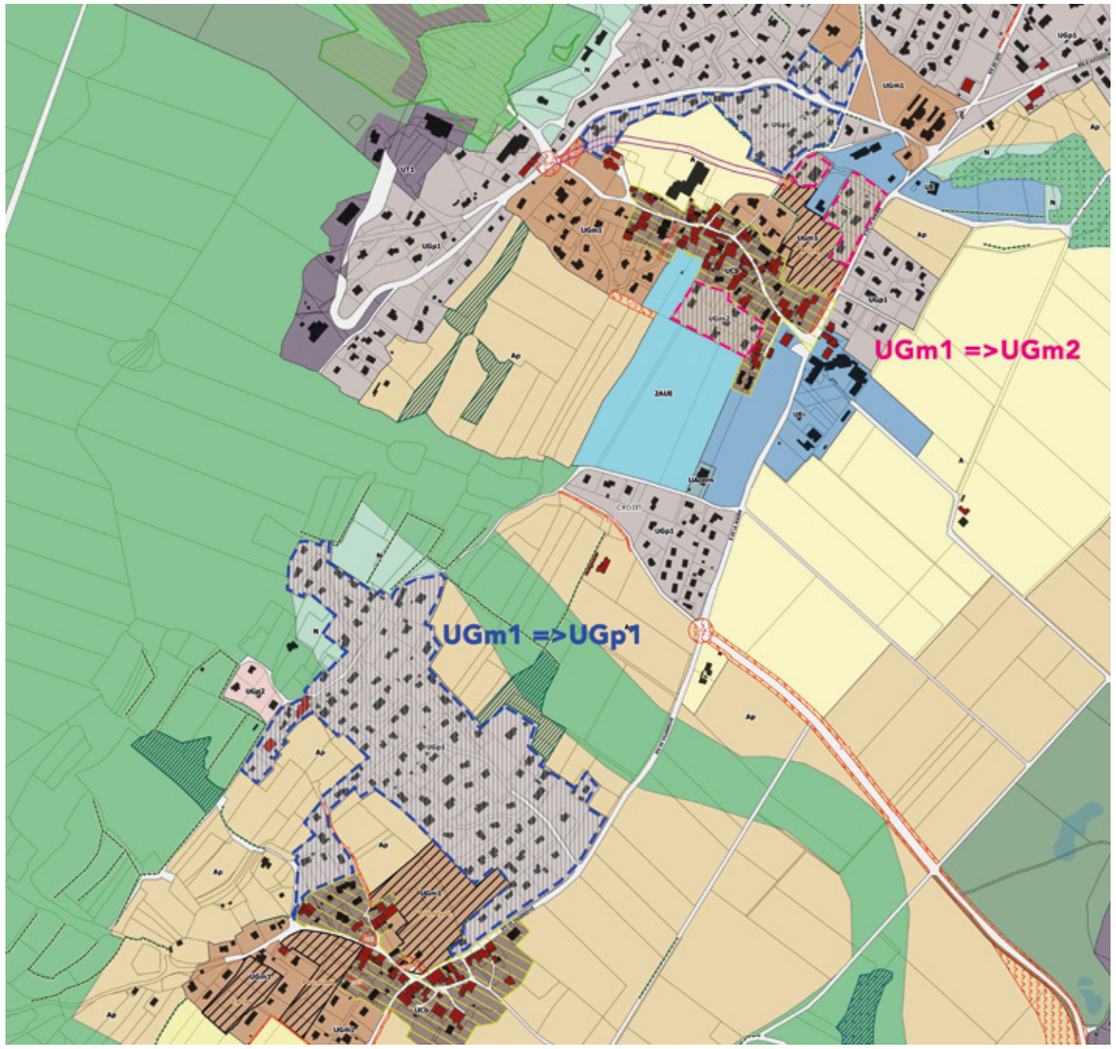

# SOCIAL : quelles aides propose le Centre Communal d'Action Sociale de Crozet ?

**En collaboration avec les associations et les institutions sanitaires et sociales du territoire du Pays de Gex, le CCAS propose de nombreuses aides ou actions tout au long de l'année.**

## Aides légales et obligatoires

**ACCOMPAGNEMENT**
à l'instruction des demandes d'aide sociale et leur transmission aux autorités compétentes.

**DOMICILIATION**
qui ouvre la possibilité aux personnes qui n'ont pas d'adresse déclarée, d'accéder à des droits et recevoir leur courrier.

**SUIVI DES PERSONNES VULNÉRABLES/ISOLÉES**
inscrites sur le registre communal lors de risques exceptionnels (canicule, grand froid, pandémie…)

- Personnes âgées de +65 ans
- Personnes âgées de +60 ans reconnues inaptes au travail
- Personnes adultes handicapées

## Aides facultatives

**PRESTATIONS FINANCIÈRES EXCEPTIONNELLES**
après étude personnalisée de chaque dossier, validation du conseil d'administration du CCAS et concertation avec l'assistante sociale du département. Elles peuvent prendre la forme de colis alimentaires, du règlement total ou partiel de factures, participation au vacances et séjours scolaires des enfants …

**CAFÉS JEUX AMBULANTS**
1 à 2 fois par an, un après-midi convivial a lieu en partenariat avec la ludothèque du centre social des Libellules de Gex, en priorité à destination des plus de 60 ans.
**Le prochain aura lieu le 12 avril,** à la salle des fêtes. Les inscriptions se font en mairie.

**PORTAGE DE REPAS À DOMICILE**
Les repas sont livrés par un agent communal aux personnes dans l'incapacité de faire leurs courses ou de cuisiner, ponctuellement ou quotidiennement : ce service est accessible à tout administré sans critère d'âge après étude de la demande au niveau du CCAS. Coût de 7€ par repas.
**Pour s'inscrire : veuillez adresser un courrier à l'accueil de la mairie.**

**UN LOGEMENT DE SECOURS** peut être mis à disposition pour accueillir, ponctuellement, les personnes en grave difficulté.

**TRANSPORT À LA DEMANDE POUR RAISONS MÉDICALES**
Il s'agit d'un dispositif de transport individuel à la demande pour les habitants de Crozet n'ayant aucun moyen de transport et/ou atteint d'une perte d'autonomie fonctionnelle durable ou passagère pour se rendre aux rendez-vous médicaux, paramédicaux et hospitalisations.
Ce transport ne se substitue pas aux transports médicalisés pris en charge par la CPAM.
Le taxi de Villeneuve vous accompagne avec une possibilité de prise en charge financière du CCAS en fonction de vos revenus, sans limite d'âge (les mineurs devront être accompagnés d'une personne majeure).
Cela dans un rayon de 70 KM.
La demande doit être effectuée si possible, une semaine avant le rendez-vous ou l'hospitalisation en s'adressant au CCAS par l'intermédiaire de l'accueil de la mairie.

**DES COLLECTES ALIMENTAIRES ET/OU DE MATÉRIELS** sont organisées en soutien aux associations qui oeuvrent pour le secours aux plus défavorisés telle que celle réalisée les 11 et 12 mars derniers.

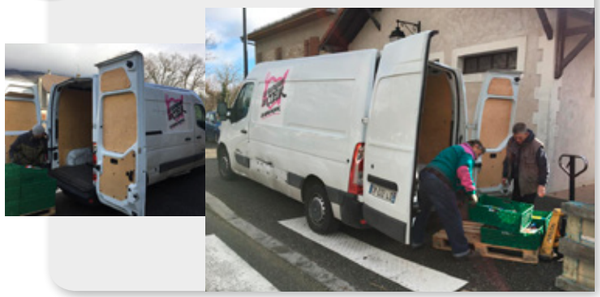







# Repas des AÎNÉS 2021

**Le CCAS a été particulièrement heureux de recevoir les aînés de notre commune, le 12 décembre dernier, pour le traditionnel repas de fin d'année.**

Il a pu se dérouler avec beaucoup de bonne humeur et de joie de se retrouver, au restaurant Le Bonheur Basque.
Plus de 70 personnes étaient présentes et se sont régalées en partageant un moment convivial, tout en respectant les consignes sanitaires !
Pour ceux qui n'avaient pu se joindre au repas, un panier gourmand a été offert.

**Au plaisir de vous retrouver l'année prochaine.**

# Le pôle AUTISME

**1 personne sur 100 naît autiste. La Haute autorité de santé estime donc qu'environ 100 000 jeunes de moins de 20 ans et près de 600 000 adultes sont autistes en France.**

L'autisme n'est pas une maladie, c'est un handicap qui peut se manifester de multiples manières. Même si chaque personne est différente, les enfants autistes ont souvent des difficultés à participer à des activités en groupe, des difficultés à communiquer, à dire ce qu'ils veulent, des intérêts très spécifiques (comme parler d'un sujet qu'ils aiment) qui peuvent parfois surprendre, des particularités sensorielles.
Parce que l'autisme est encore bien mal connu et que cette méconnaissance entraine des préjugés, des attitudes de rejet et l'exclusion des personnes autistes et de leurs familles, le 2 avril a été déclarée Journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme par l'Organisation des Nations Unies depuis décembre 2007.
Informer et sensibiliser à l'autisme ainsi qu'aux bons comportements à adopter, accueillir, apprendre à interagir avec les personnes autistes sont la clef pour une société respectueuse de la différence. C'est ensemble que nous réussirons à créer la société inclusive de demain. Chacun de nous peut, par des gestes simples, devenir un agent de sensibilisation à l'autisme.
Dans le Pays de Gex, notre association a demandé à toutes les communes de parer leurs bâtiments publics de lumière bleue, couleur calmante, apaisante, réconfortante. Cette couleur bleue a déjà brillé dans le Pays de Gex il y a quelques années. On la retrouve également tous les ans dans plusieurs villes au niveau national et international.
Une dizaine de bibliothèques et médiathèques organisent, en partenariat avec le Pôle Autisme - Pays de Gex, différentes manifestations : sélection d'ouvrages, tables thématiques, diffusion de vidéos, ateliers et animations, conférences…

## A Crozet, la Mairie et la bibliothèque municipale ont répondu présentes !

**Le 2 avril,** le bâtiment de la Mairie sera illuminé en bleu.

**Du 27 mars au 8 avril**, la bibliothèque municipale mettra l'autisme à l'honneur, avec une table thématique sur laquelle les lecteurs pourront retrouver des ouvrages liés à l'autisme, un quizz de sensibilisation et des informations sur le Pôle Autisme - Pays de Gex.

## Pôle Autisme - Pays de Gex : qui sommes-nous ?

L'association Pôle Autisme - Pays de Gex a été créée en juin 2013 à l'initiative de parents d'enfants autistes. Elle propose un accompagnement adapté aux enfants autistes jusqu'alors inexistant dans le Pays de Gex, basé sur le principe de l'inclusion. Ces activités sont soutenues financièrement par la Communauté d'Agglo du Pays de Gex.

**Connaître et comprendre, c'est déjà aider !**

**Les temps forts de la journée :**

**Samedi 2 avril :**

**11h - 12h :**
Retransmission en direct de la conférence de Josef Schovanec et Virginie Klamm "Les émotions et le monde perceptif : l'abîme de l'adolescence." suivie d'un temps d'échange avec le Pôle Autisme - Pays de Gex.

*Médiathèque de Ferney-Voltaire et Bibliothèque de Challex, en partenariat avec le Pôle Autisme et Ideereka dans le cadre Grand Salon de l'Autisme 2022, organisé en ligne.*

**15h -17h :**
Ateliers de sensibilisation à l'autisme animés par des professionnelles et des membres de l'Association Pôle Autisme - Pays de Gex.

Une belle occasion de venir à notre rencontre !

*Médiathèque de Divonne-les-Bains*

**Autour du 2 avril :**

Retrouvez également de l'information et des ressources sur l'autisme (livres, films de sensibilisation, quiz…) mises à disposition dans plusieurs bibliothèques et médiathèques du Pays de Gex.

*Bibibliothèques de Prévessin-Moëns, Saint-Genis Pouilly, Thoiry, Gex, Saint-Jean de Gonville, Crozet, et d'autres…*

**L'association Pôle Autisme a sollicité les communes du Pays de Gex et Pays de Gex Agglo pour s'illuminer de bleu le 2 avril 2022. Ouvrez grand vos yeux !**

**CONTACT :**
**www.pole-autisme.fr**
**contact@pole-autisme.fr**

# Les débuts d'Alfa3a avec «LES SCOUBIDOUS»

**L'accueil de loisirs «les Scoubidous» a rouvert ses portes le lundi 3 janvier 2022 avec un nouveau gestionnaire, Alfa3a. L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) est une structure qui répond à des besoins pour les parents : besoin de garde ; besoin de sécurité pour leur(s) enfant(s) mais parallèlement il répond à des actions d'éducation, d'apprentissage de la vie quotidienne et de loisirs collectifs.**

Il prend en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres. Plaçant l'enfant au centre de ses préoccupations, l'équipe d'encadrement l'aide à se construire et l'amène à devenir auteur mais aussi et surtout acteur de ses loisirs. Elle met tout en œuvre pour que l'enfant passe des temps d'activités les plus agréables possibles.
Tout est axé autour d'un **projet pédagogique** qui définit des objectifs et des moyens de mise en œuvre en répondant aux ambitions éducatives de l'association Alfa3a. Ces objectifs visent à développer chez les enfants des attitudes et des comportements (savoir-être), des compétences (savoir-faire), des connaissances (savoir).
L'accueil de loisirs revendique donc une dimension éducative, au côté de la famille, premier lieu d'éducation de l'enfant, et de l'école, lieu de transmission des savoirs. Les outils pédagogiques de l'animation utilisent les loisirs et la vie de groupe pour en faire des supports éducatifs à part entière au service du « savoir-être » et du vivre ensemble.

Les enfants sont accueillis sur les temps périscolaires, les mercredis et les vacances aux mêmes horaires et tarifs que précédemment mais surtout et c'est le principal, avec la même équipe d'animation.

**Tout n'a pas été simple ce début d'année :** le matériel à racheter, le recrutement d'un directeur à faire, la communication avec les parents à établir, la crise sanitaire à gérer, mais nous avons pu compter sur une équipe d'animateurs dynamique, épaulée par une directrice-adjointe très motivée et la coordinatrice territoriale d'Alfa3a qui a assuré le lien avec les parents.

Après des vacances de février réussies, et deux sorties qui ont remporté un vrai succès auprès des enfants (Laser Game et aire de jeux couverte à Ambérieu, sortie luge au col de la Faucille), de nombreux projets sont déjà en cours :
- Un portail «famille» permettant aux familles de gérer les inscriptions
- La capacité d'accueil est élargie à 110 enfants, ce qui permet d'accueillir tous les enfants sans liste d'attente
- L'accueil de la structure sera élargi jusqu'à 13 ans à partir des vacances de printemps, conformément à la réglementation de la DRAJES (Direction Régionale Académique à la Jeunesse et aux Sports)
- Des ateliers vont être proposés aux enfants durant les temps périscolaires du soir : une à deux fois par semaine, par période de vacances à vacances sur une thématique donnée (par exemple un sport, une activité manuelle ou culturelle). Les parents devront inscrire les enfants et ne pas venir les chercher avant une heure donnée (à définir)
- Une pause cartable sera mise en place prochainement. Attention, elle ne remplace pas l'aide aux devoirs. Les enfants volontaires pourront être dans une pièce calme sous la surveillance d'un animateur.
- Des camps seront organisés pendant les vacances d'été pour cette première année puis à d'autres vacances pour les années suivantes
- Les supports de communication vont être variés afin de toucher un maximum de familles : mails bien sûr, newsletter, Facebook dédié à l'accueil de loisirs, et l'application Kidizz par laquelle les parents pourront suivre les actualités et les activités de leurs enfants.
- Des questionnaires de satisfaction enfants / parents circuleront début juin afin de connaître les points d'amélioration à travailler. En parallèle, une évaluation auprès des enfants sera faite après chaque activité et une boîte à idées mise à disposition des parents et des enfants

Pour suivre l'ensemble de ces actions, deux comités seront mis en place très prochainement :
- Un comité de suivi de service dont l'objectif principal sera de suivre le bon déroulement de la délégation de service public va être créé et sera composé de : deux représentants d'Alfa3a, deux élus et deux représentants des parents. Les parents intéressés peuvent se faire connaître auprès de la coordinatrice territoriale par mail ou téléphone.
- Le comité de pilotage qui était en place jusqu'à maintenant reprendra avec des parents volontaires pour organiser des manifestations permettant l'achat de matériel ou le financement de sorties.

## NOUVEAU ! Une association d'aide aux devoirs recherche des bénévoles

L'association Les Ecureuils de Crozet, actuellement en cours de création, a pour vocation d'aider les enfants du CP au CM2 à faire leurs devoirs après l'école.
L'association démarrera son activité à partir de mai 2022 si elle a suffisamment de bénévoles.
Vous êtes intéressé(e) pour accompagner des enfants dans leur travail scolaire et vous souhaitez faire partie d'un projet enrichissant pour la commune ? Il vous suffit d'être disponible une à deux heures par mois, le lundi et/ou le jeudi entre 17h00 et 18h00. Aucune qualification particulière n'est requise si ce n'est votre motivation !

Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à contacter Marie-Luce et Helen à l'adresse e-mail suivante :

**ecureuils.crozet@gmail.com**





# Introduction à une nouvelle rubrique «ÇA SE PASSE À CROZET»

**Crozati un jour, Crozati pour toujours !**
**Cette nouvelle rubrique, que vous retrouverez dans chaque numéro, est destinée à partager le parcours et les accomplissements, parfois insoupçonnés, de petits et grands crozatis.**
**A vos plumes ! soumettez vos exploits et réalisations à communication@crozet.fr !**
**Le comité de rédaction du Crozet Contact prendra contact avec vous pour vous mettre presque à la une.**

## Un début très prometteur pour UNE JEUNE GOLFEUSE !

**La jeune golfeuse Teodora Katerina Nikolovski fait partie de l'Académie de Golf de Maison Blanche d'Echenevex. Après avoir commencé le golf à l'âge de 7 ans, elle rejoint les compétitions en 2019. Teodora excelle dans sa discipline et se surpasse en enchaînant les compétitions dans toute la France mais également en Suisse. Elle obtient des résultats plus que prometteurs !**

Coachée par Olivier Raynal, la joueuse se hisse aujourd'hui à la 1ère place du département de l'Ain et à la 9ème place au championnat régional français dans la catégorie U12. En Suisse, elle finit 7ème au classement national et 3ème lors de la compétition de la région West-North à Montreux.

**Pour Teodora le golf est bien plus qu'un sport, c'est un état d'esprit !**

**Son prochain objectif ? Les championnats de France U14 !**

## Johanna Golliet, 23 ans

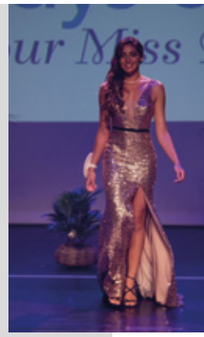

**Habite à Crozet**
**Double nationale Franco-Khmer.**
**Danseuse, chanteuse, comédienne et cascadeuse**
**Ambassadrice du Pays de Gex par Pays de Gex Agglo.**
**Elue 1ère Dauphine Miss Bugey-Pays de Gex, 1ère Dauphine Miss pays de l'Ain et 4ème dauphine Miss Rhône-Alpes.**

«Depuis mon plus jeune âge, je baigne dans le sport et la musique. Mon père étant ancien champion de gymnastique, c'est à l'âge de 4 ans que je débute ce sport et quelques années plus tard des cours de Moderne-Jazz. Je chante également depuis mon enfance.
Après avoir obtenu mon Bac mention Bien au Lycée Jeanne D'Arc, je quitte la maison familiale pour suivre des formations à la comédie musicale, au chant, à la danse (jazz, classique, contemporain, street, dancehall, talons) au théâtre, au solfège et à l'histoire de la danse à Paris.
Après 3 ans, j'obtiens mes diplômes dont l'EAT (Examen d'aptitude technique) en discipline Jazz.
Je passe ensuite mes premières auditions à Disneyland Paris où j'ai la chance d'intégrer leur troupe et de participer à la parade du nouvel an. Je fais ensuite partie du spectacle Marvel STARKEXPO. J'intègre ensuite la comédie musicale L'Île au Trésor en tant que danseuse, chanteuse, comédienne et cascadeuse.
La pandémie ayant mis ma carrière en pause, j'ai décidé de tenter l'élection de Miss Rhône-Alpes. J'ai obtenu le titre de 1re Dauphine à l'élection de Miss Bugey et grâce à ce titre j'ai été sélectionnée pour l'élection de Miss Pays de l'Ain, où j'ai également terminé 1re Dauphine ce qui m'a qualifiée pour l'élection Miss Rhône-Alpes !
3000 spectateurs était présents lors de cette élection où j'ai terminé 4ème Dauphine !
Cette aventure extraordinaire m'a permis de rencontrer de nombreuses candidates et c'est un honneur pour moi d'avoir fait partie du Top 5 sur 20 jeunes femmes titrées. J'ai gagné en confiance en moi, en assurance et en maturité»

**À présent Johanna prépare son retour à Paris car le monde du spectacle reprend enfin. Elle a déjà décroché un contrat de danseuse avec Netflix pour une grosse production américaine. Sortie à suivre l'été 2023 !**

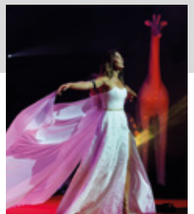

## HORAIRES ACCUEIL DE LA MAIRIE

Lundi 13h30-17h30
Mardi 08h00-12h00
Mercredi 08h00-12h00/13h30-17h30
Jeudi 08h00-12h00
Vendredi 08h00-12h00

**Tél.: 04 50 41 02 46**
**Place de la Mairie - 01170 CROZET**
**Mail : accueil@crozet.fr / www.crozet.fr**

## PERMANENCE DES ÉLUS LES SAMEDIS DE 10H A 12H Sur rendez-vous

## HÔPITAUX

**Centre hospitalier Annecy Genevois**
- site d'Annecy (Metz-Tessy) : 04 50 63 63 64
- site de Saint-Julien-en-Genevois : 04 50 49 65 65

**Centre hospitalier Alpes Léman**
CONTAMINE SUR ARVE - 04 50 82 20 00

**Hôpital privé Pays de Savoie**
ANNEMASSE - 08 26 30 00 74

**Hôpitaux Universitaires**
GENÈVE - 00 41 22 372 33 11

**Hôpital de La Tour**
MEYRIN - 00 41 22 719 61 11

## URGENCES

**Pompiers** Composez le 18
**Médecin de garde** Composez le 15
**Gendarmerie** 04 50 42 12 01
(ou composez le 17)
**Pharmacie de garde** la plus proche
3237 (n°Audiotel 24h/24 - 0,34€ TTC/min)

## AGENDA

**01/04/22** : Loto du Sou des écoles

**01/04/22 à 11h** : Inauguration de l'espace de jeux du Marais

**02/04/22** : La flûte fait son cinéma organisé par l'EMCCE et le conservatoire de Ferney-Voltaire

**09/04/22** : Marché de Pâques organisé par les Amis de l'Orgue - salle motricité

**10/04/22** : Élections présidentielles

**12/04/22** : Café Ambulant organisé par le CCAS

**24/04/22** : Élections présidentielles

**24/04/22 de 10h à 13 h** : Chasse aux œufs au CPI (Centre de Première Intervention) / Pompiers

**06/05/22** : Soirée du Ski Club

**08/05/22** : Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 – 11h30

**21/05/22** : Journée des associations

**03/06/22** : After School organisé par le SOU des écoles sous le chapiteau

**12/06/22** : Élections législatives

**16/06/22** : Concours de boules organisé par l'Union Bouliste Challenge de la Municipalité

**19/06/22** : Élections législatives

**25/06/22** : Fête de l'école organisée par le SOU des écoles sous le chapiteau

Nous vous proposons d'utiliser l'application mobile **IntraMuros** pour découvrir les événements, les actualités, les alertes, les lieux à visiter et les services de votre commune.

**Téléchargez-la en scannant le QR code ci-contre**

## CONCOURS POUR LES ENFANTS DU PRIMAIRE !

**Des habitants de Crozet ont trouvé cette adorable petite bestiole dans leur local à piscine. C'est une espèce protégée en France.**

Après une rapide séance photo, elle a été précautionneusement remise à sa place pour finir d'hiberner !
Le/la premier(e) qui appelle en mairie pour donner son nom d'usage et scientifique, aura son nom et sa photo dans le prochain Crozet Contact et pourra, s'il le souhaite, participer à un article pour présenter « notre bestiole ».

**A vos recherches !**

# État civil

## NAISSANCES

William ELWELL le 24/12/2021
Capucine NICOL le 24/02/2022
Julia BILLET le 25/02/2022

## MARIAGE

François SACCAVINI et Anne-Lise KÜNG le 22/01/2022

## PACS

Clément BORRUT et Mathilde BURUIL le 17/12/2021

## DÉCÈS

Victor TRECENO le 02/01/2022
Donato TORTIELLO le 07/01/2022
Michel GOUANERE le 19/01/2022
Laurent MARCON le 17/02/2022

**CROZET CONTACT - Édité par la Commune de Crozet**
**Directrice de la publication :** Martine Jouannet
**Comité de rédaction :** Martine Jouannet, Véronique Cottin, Odile Mosteiro, Sophie Reboul Salze, Emmanuel Gattone, Didier Lequin, Philippe Nouvelle
**Graphisme et mise en page :** www.sophiebousser.com
**Impression :** Imprimerie Gonnet – VIRIGNIN 01300
**communication@crozet.fr**

CROZET